

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 125773 - Les situations dans lesquelles il est recommandé de dire: «il n'y a point de dieu en dehors d'Allah.»

---

### question

Quelles sont Les situations dans lesquelles il est recommandé de dire : **il n'y a point de dieu en dehors d'Allah ?** Puisse Allah vous réserver la meilleure récompense.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Le mot tawhiid (témoignage de l'unicité absolue d'Allah) est le plus important mot de l'existence. Car c'est à cause de lui que la créature a été créée, les messagers envoyés et les livres révélés. C'est le mot de la piété, le fondement de la religion et le pilier de la foi. C'est l'anse solide qui sauve celui qui s'y accroche. Si celui-ci meurt en cet état, il ne sera jamais malheureux. Les vertus de ce mot et sa position dans la religion dépasse les limites du connaissable et défie toute description.

Djaber ibn Abdoullah (P.A.a) a déclaré avoir entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire : **La meilleure formule du dhikr est il n'y a point de dieu en dehors d'Allah et la meilleure formule invocatoire est louanges à Allah** (Rapporté par at-Tirmidhi(3383)et qualifié par lui de bon et étrange et rapporté par an-Nassai dans as-sunan al-koubra(6/208)dans le chapitre le meilleur dhikr et la meilleure invocation et rapporté par Ibn Hibban dans son Sahih(3/126) dans le chapitre : mention de l'explication selon laquelle louanges à Allah l'Auguste et Très-haut fait partie des meilleures invocation et que: il n'y a point de dieu en dehors d'Allahfait partie des meilleurs dhikr. Le hadith est encore jugé bon par al-Hafedz Ibn Hadjar dans nataidj al-afkaar, 1/63 et par

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

cheikh al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi.

Al-Moubarakfour (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **C'est parce que le mot est celui du Tawhiid et que ce dernier n'a pas son égal. C'est lui qui marque la démarcation entre la foi et la mécréance. Il est plus à même de coller le cœur à Allah, de lui écarter tout autre, de purifier l'âme, de nettoyer l'intérieur et de filtrer les pensées pour en extraire tout ce qui est mauvais et plus apte à éloigner Satan.** Extrait de Touhfatoul Ahwazdi, 9/325.

Pour tout cela, on considère comme ayant réussi celui, parmi les vivants, qui a ce mot à la bouche partout et toujours. Celui qui le répète sans cesse et se souvient de sa signification et garde présent à l'esprit ses objectifs. Le mot fait partie des dhikr dont la répétition n'est pas recommandée à un endroit ou dans un temps déterminés. Sa répétition est laissée libre pour que le musulman puisse s'y livrer où qu'il puisse aller loin ou proche. Qu'il soit occupé ou non, en sommeil ou réveillé, en déplacement ou en résidence, en prière ou non, en jeûne, en pèlerinage majeur ou mineur, debout ou assis. Mieux, s'il pouvait le faire accompagner de chacun de ses souffles, il serait le grand gagnant.

Ibn Hadjar al-Haytami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : **Le meilleur dhikr que le Législateur n'a pas lié à une condition ou un temps c'est le Coran. Le mot il n'y a point de dieu en dehors d'Allah vient ensuite en vertu de l'information selon laquelle la meilleure formule de dhikr est : il n'y a point de dieu en dehors d'Allah.** Extrait d'al-fatwas al-hadithiyyah, p. 109.

Pourtant de nombreux hadith exhortent le recours à ce dhikr dans des conditions et en des moments spécifiques, notamment :

1. Après les ablutions : **Nul d'entre vous ne fais ses ablutions parfaitement puis dit : j'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah seul qui n'a pas d'associé et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et messenger sans qu'on ne lui ouvre les huit portes du paradis et lui permette d'en emprunter celle de son choix.** (Rapporté par Mouslim, 234 à partir d'un hadith d'Oqba ibn Amer

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

(P.A.a)

2. Quand on se réveille au cours de la nuit : Quand celui qui se réveille en pleine nuit dit : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah seul qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange lui reviennent exclusivement. Il est omnipotent. Louanges à Allah. Gloire à Allah. il n'y a point de divinité en dehors d'Allah. Allah est le plus grand. Il n'y a ni moyen ni force si ce n'est en Allah puis dit : Seigneur, pardonne-moi, on lui répond favorablement. S'il fait ses ablutions et prie, sa prière sera agréée. (rapporté par al-Bokhari(1154) d'après un hadith d'Obadah ibn Samit (P.A.a).

3. En début de matinée : Celui qui dit : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah seul qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange lui reviennent exclusivement. Il est omnipotent. 100 fois sera assimilé à quelqu'un qui aurait affranchi dix esclaves et l'on inscrira à son profit 100 bienfaits et lui enlèvera 100 mauvais actes et la formule lui servira de bouclier contre Satan jusqu'au soir. Et personne n'aurait fait mieux que lui, à l'exception de quelqu'un qui aurait fait plus. Celui qui dit : Gloire et louanges à Allah 100 fois au cours d'une journée se verra débarrasser de ses péchés, fussent-ils aussi abondants que l'écume de la mer. (rapporté par al-Bokhari, (3293) et par Mouslim(2691), auteur de la présente version d'après un hadith d'Abou Hourayrah.

4. Au sortir de la prière : Il (le Prophète) disait à l'issue de chaque prière : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah seul qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange lui reviennent exclusivement. Il est omnipotent. Seigneur, rien ne peut empêcher ce que Tu donnes ni donner ce que Tu empêches. La chance du chanceux ne lui sert à rien auprès de Toi. (Rapporté par al-Bokhari(6330) et par Mouslim(593).

5. En cas de troubles et de difficultés : En cas de troubles, le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) employait l'invocation à prononcer dans une telle situation en disant : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, l'Incommensurable, le Clément. il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, le Maître des cieux et de la terre, le Maître du Trône incommensurable. (Rapporté par al-

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Bokhari r(6345) et par Mouslim(2730) à partir d'un hadith d'Ibn Abbas (P.A.a)

6. Le jour d'Arafat : **La meilleure parole que les prophètes et moi-même ayons prononcée le soir d'Arafat est : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah seul qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange lui reviennent exclusivement. Il est omnipotent.** (Rapporté par at-Tabarani dans fadhrou achri dhil hidjdjah et jugé authentique dans as-sililah as-sahiha 1503).

On a rapporté encore d'autres hadiths qui exhortent à répéter fréquemment il n'y a point de divinité en dehors d'Allah. Certains de ces hadiths trainent une faiblesse mais des ulémas les jugent assez bons. En voici quelques-uns :

1. D'après Anou Hourayrah (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit :

**-Renouvelez votre foi.**

**-Comment renouveler notre foi, ô messager d'Allah ?**

**-Répétez souvent : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah.** Mousnad d'Ahmad, 2/359 et jugé authentique par al-Hakim dans al-Moustadrak, 4/285 et jugé bon par al-Moundziri dans at-tarhib wat-Tarhib, 2/342 et jugé faible par al-Albani dans as-silsilah adh-dhaifah n° 896.

2. D'après Abou Hourayrah (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit :

**Répétez souvent la profession : il n'y a point de divinité en dehors d'Allah à moins qu'on vous en empêche.** (Rapporté par Abou Yaala dans al-Mousnad, 8/11. Al-Hadez Ibn Hadjar le qualifie dans al-foutouhat ar-rabbaniyyah de bon et étrange et al-Albani le juge bon dans as-silsilah as-sahiha n° 467. L'imam al-Moundhiri a rassemblé les hadiths relatifs aux mérites des formules sus indiqués dans son ouvrage intitulé at-Tarhib wat tarhiib, 2/265-271. Voir Fateh al-Bari, 11/207 et une épître intitulé kalimatoul ikhlas wa tahqiqou manaaha par al-Hafedz Ibn Radjab al-Hanbali (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et l'ouvrage intitulé fiqh al-adiyyah wal adhkaar, 1/167-179 et une épître intitulé maanaa laa ilaha illa Allah wa mouqtadhah wa aatharouha fil fard wal-

# **L'islam en questions et réponses**

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

moudjtama par son éminence cheikh Salih al-Fawzan (Puisse Allah le protéger) une recherche publiée dans madjallatoul bouooth al-islamiyyah, vol. 13.

Allah le sait mieux.